

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 22 Octobre 1889

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince a reçu du Saint-Père une réponse à la lettre par laquelle Son Altesse Sérénissime notifiait à Sa Sainteté le décès de S. A. S. le Prince Charles III, et Lui annonçait, en même temps, Son avènement au Trône.

Par Ordonnance Souveraine du 16 de ce mois, M. Pierre-Joseph-Lucien Treppoz, Avocat, a été nommé Juge de Paix à Monaco, en remplacement de M. Victor Bussy, démissionnaire.

NOUVELLES LOCALES

Samedi dernier, après la célébration de la messe du Saint-Esprit par M^{sr} l'Evêque, le Tribunal Supérieur a tenu son audience solennelle de rentrée. Les Autorités religieuses, civiles et militaires y assistaient.

M. Turrel, Avocat Général, a prononcé le discours d'usage.

En prenant la parole, M. l'Avocat Général constate qu'un nom est sur toutes les lèvres, un deuil est dans tous les cœurs : son discours de rentrée ne saurait être qu'un hommage à la mémoire de Charles III. Ce n'est pas en quelques minutes que peut être retracée l'histoire d'un règne si fécond en événements heureux pour la Principauté, et qui a duré un tiers de siècle ; l'orateur s'attachera surtout à mettre en lumière l'œuvre législative si considérable de l'Auguste Souverain que nous pleurons, encore devra-t-il se borner aux seuls documents de législation intérieure. Il rappelle l'Ordonnance du 7 janvier 1859, qui fut le point de départ de la réforme ; tous les codes en sortirent successivement rajeunis et adaptés aux nouveaux besoins d'un Etat de jour en jour plus prospère.

M. Turrel analyse ensuite les principales Ordonnances Souveraines qui sont venues se grouper autour des codes, et il insiste particulièrement sur celles qui ont amélioré l'organisation judiciaire, soit en assurant aux juges l'inamovibilité, soit en développant l'institution si utile de la justice de paix. L'Ordonnance sur la protection artistique et littéraire, rendue au cours de cette année même, est comme le testament législatif d'un Prince essentiellement libéral, dans la plus haute acception du mot. M. l'Avocat Général ne manque pas de mentionner, à cette occasion, le Congrès international tenu à Paris en juillet dernier, où M. le Substitut de Rolland, nommé récemment Conseiller d'Etat, a représenté officiellement la Principauté.

L'orateur fait ensuite observer qu'il était réservé à la Principauté de Monaco de ressusciter en quelque sorte la tradition du bon roi saint Louis : dans les cas déterminés par la loi, les Souverains monégasques rendent directement la justice, statuant eux-mêmes sur le litige. Tout le monde sait avec quelle haute compétence le Prince Charles III accomplissait ce royal magistère. Les diverses Ordonnances que Son Altesse Sérénissime a rendues sur les pourvois en révision sont l'orgueil de nos archives et le guide sûr de notre jurisprudence.

Nulle vie de Souverain ne fut mieux remplie. La reconnaissance et la vénération populaires s'attacheront à la mémoire de ce Prince, qui peut maintenant dormir en paix, au milieu de son peuple bien-aimé, sous les arceaux de la cathédrale qu'il a élevée au centre de la cité comme un magnifique témoignage de sa foi.

Avant de se rasseoir, l'orateur salue l'aurore du nouveau règne et nous montre la Renommée s'attachant de bonne

heure aux pas de S. A. S. Albert I^{er}, de ce Prince qui n'a pas attendu l'heure où il devait monter sur le trône pour illustrer sa race et son pays. Il termine par la respectueuse expression de souhaits de bonheur auxquels un événement impatientement désiré par les sujets dévoués de Son Altesse Sérénissime, donnera bientôt une éclatante satisfaction.

M. le Président de Lattre a ensuite déclaré ouverte l'année judiciaire 1889-1890.

M. Victor Bussy, appelé par des raisons de famille à s'éloigner de la Principauté, vient de résigner les fonctions de juge de paix qu'il remplissait à l'entière satisfaction du Prince et des justiciables. Par l'aménité et la droiture de son caractère, non moins que par l'étendue de son savoir, il s'était concilié en peu de temps l'estime affectueuse de tous. Non content de remplir ses fonctions judiciaires avec une rare distinction, la présidence de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul lui offrait l'occasion d'exercer parmi les pauvres la charité chrétienne avec un dévouement auquel nous sommes heureux de rendre hommage. Aussi, son départ excite-t-il des regrets universels.

La saison commence véritablement. Les étrangers arrivent, et les rares hôtels fermés pendant l'été rouvrent précipitamment leurs portes.

Cette hâte est d'un bon augure, les locations de villas sont déjà en partie faites.

Depuis la semaine dernière, les concerts du Casino sont donnés dans l'atrium, en attendant que l'orchestre puisse être réinstallé dans la salle de spectacle.

Les travaux d'agrandissement du Casino se poursuivent. A l'est, la nouvelle salle faisant suite à celle qu'a édifiée M. Charles Garnier, va être bientôt couverte.

A l'ouest, l'atrium sera accru des locaux occupés précédemment par le salon de lecture, il sera terminé par une galerie circulaire percée à jour d'où l'on jouira du pittoresque coup d'œil du rocher et de la ville de Monaco émergeant des flots azurés de la Méditerranée.

Au nord, la construction qui forme avant-corps va permettre la création d'une vaste salle des Pas-Perdus, et au-dessus, des nouveaux salons de lecture.

Deux tourelles, formant pendants avec les élégants minarets de la salle de spectacle, seront munies d'horloges donnant l'une l'heure de Monaco, l'autre l'heure de Paris.

Sous le fronton, on verra deux statues symbolisant la Seine et la Méditerranée. Au bas de ces tourelles seront placées deux statues colossales de cinq mètres de hauteur, œuvres de M. Fabio Stecchi, dont le jury de l'Exposition universelle vient de récompenser le jeune talent.

Le Journal Officiel de la République Française publie la liste des récompenses accordées aux COLLABORATEURS de l'Exposition Universelle. Nous y relevons les mentions suivantes concernant la section Monégasque :

Classe 9. — IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE

Médaille d'Or

M. Saige, collaborateur du Gouvernement de la Principauté.

Classe 20. — CÉRAMIQUE

Médailles de Bronze

M. Cavallero, collaborateur de la Société Industrielle et Artistique.

M^{lle} Gondouin, collaboratrice de la Société Industrielle et Artistique.

Classe 28. — PARFUMERIE

Médaille de Bronze

M. Lambert, collaborateur de la Société Industrielle et Artistique.

Classe 63. — MATÉRIEL ET PROCÉDÉS DU GÉNIE CIVIL, DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ARCHITECTURE

Médaille d'Argent

M. Janty, collaborateur du Gouvernement Monégasque.

Classe 79. — FLEURS ET PLANTES D'ORNEMENT

Médaille d'Argent

M. Van den Daële, collaborateur de la Société des Bains de Mer.

Un train spécial ramenant de Rome les pèlerins français passera le 24 de ce mois, à 10 heures 6 du matin, en gare de Monaco.

AVIS

Les Français habitant la Principauté qui sont nés dans le courant de l'année 1869, et qui doivent en conséquence prendre part au prochain tirage au sort, sont priés de vouloir bien se présenter à la Chancellerie du Vice-Consulat, avant le 24 novembre prochain, pour s'y faire inscrire sur les tableaux de recensement.

La même invitation est adressée aux jeunes gens de la classe 1888 qui auraient été omis dans le dernier tirage.

Le Consul de France,

E. DE LA MORLIÈRE.

N. B. — Cet avis concerne également les jeunes gens nés à l'étranger de parents Français.

Nous sommes heureux de signaler l'acte de probité ci-après :

Le sieur Dominique Rentrno, garçon au café du Littoral, aux Moulins, a trouvé, il y a quelques jours, une somme de 1,200 francs qu'il s'est empressé de remettre à son patron. Celui-ci, après quelques recherches a été assez heureux pour retrouver le propriétaire de cet argent et le lui restituer.

Ainsi que nous l'avons dit déjà, le service d'hiver commencera le 4 novembre prochain sur la ligne P.-L.-M. La nouvelle organisation du service d'hiver comporte, avec d'importantes améliorations, le rétablissement des trains rapides de luxe 5 et 8 entre Paris et Vintimille qui seront régulièrement composés de lits-salons, de wagons-lits et d'un restaurant.

Trois fois par semaine, le *club-train* mis en circulation entre Londres, Calais et Paris et composé uniquement de wagons-lits (sleeping-cars) avec un restaurant, sera prolongé de Paris-Nord sur Vintimille (via petite ceinture) et vice-versa. Ils auront lieu les mercredi, vendredi et dimanche au départ de Bercy; et les lundi, jeudi et samedi au départ de Vintimille et seront uniquement affectés aux voyageurs en provenance ou à destination de l'Angleterre et du réseau du Nord.

De nombreux trains ordinaires ou légers sont établis en vue de satisfaire plus largement que par le passé aux besoins et aux convenances de la clientèle du littoral. Un express 487, partant de Marseille à 10 h. 56 du matin et arrivant à Monaco une heure avant le rapide 7, est destiné à soulager ce dernier en prenant les voyageurs de toutes classes.

Le tableau comprend quatorze trains ordinaires par jour, dans chaque sens, entre Nice et Menton, plus trois trains facultatifs et le *club-train* ci-dessus.

Le public appréciera particulièrement la création d'un express 489, partant de Nice à 6 heures 40 du soir, pour arriver à Monte Carlo à 7 heures 16. Un départ de Monte Carlo pour Nice aura lieu à 10 heures 37 du soir, un à 11 heures et un à 11 heures 29, sans parler de celui de minuit. Ces améliorations répondent à des *desiderata* bien souvent exprimées.

La Compagnie P.-L.-M., à l'occasion de l'ouverture de son service d'hiver qui aura lieu le 4 novembre, fait une innovation qui sera certainement appréciée des voyageurs. Trois fois par semaine, des trains de luxe seront formés qui feront le trajet rapide et direct de Paris à Rome, dans les deux sens. La commodité et le confort de ces trains ne le cédera en rien à ceux qui, sous la même dénomination, circulent sur certaines voies anglaises.

Les *trains légers*, de nouvelle création, ne comportent en général que deux classes de voitures, et le nombre des places y est limité. Ils n'ont de compartiments spéciaux ni pour les dames seules ni pour les fumeurs et ne transportent ni les chiens, ni les bagages, ni les articles de messagerie.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — On écrit de Cette :

Mercredi matin, à quatre heures, les arènes de notre ville ont été la proie des flammes; malgré la promptitude des secours, à huit heures il ne restait de cette immense masse de bois qu'une montagne de braises fumantes. Le spectacle était grandiose. On ignore complètement les causes de cet incendie. Comme une première fois, coïncidence étrange, cet incendie a commencé dans la nuit qui a suivi la clôture de la saison des courses.

Toulon. — On écrit de Toulon, 16 octobre :

Une étrange capture a été faite hier à la plage du Brusq dans les thonaires (filets pour la pêche du thon) du patron pêcheur Roux : c'est un squalo appartenant à la famille des requins et pesant 1,500 kilogrammes.

Cette pêche n'aurait rien d'extraordinaire si on n'avait fait dans le ventre de ce monstre marin une trouvaille des plus rares, les membres inférieurs d'un homme et un jeune marsouin. La conservation des chairs humaines ne permet pas de supposer que l'on se trouve en présence des restes de l'une des malheureuses victimes du torpilleur 51, qui périrent dans ces parages l'hiver dernier.

Le commissaire de l'inscription maritime, le juge de paix et le commissaire de police de la Seyne se sont rendus cette après-midi sur les lieux pour procéder aux constatations légales.

Voici de nouveaux renseignements sur cette pêche surprenante :

Le requin mesurait quatre mètres de long et environ un mètre cinq de circonférence au milieu. Son poids a été estimé à plus de 4,200 kilos. La bouche mesurait à la rangée de dents extérieures cinquante centimètres de pourtour.

Le corps humain absorbé par le squalo avait dû séjour-

ner assez longtemps dans l'eau, mais n'avait été mangé que depuis peu. Les pieds et les organes manquaient, les chairs macérées et bleuâtres se détachaient toutes seules. Aux dimensions du bassin, il a été reconnu que c'était le cadavre d'un homme. L'ossification dénotait un sujet ayant dépassé la vingtaine.

Ce sont là les seuls indices qui aient pu être recueillis. Ces débris funèbres ont été inhumés au cimetière de Six-Fours.

Quant au squalo, dépecé sur place, il a été transporté à Toulon pour y être vendu ! Les entrailles et la tête pesaient ensemble environ 400 kilos.

— La division de l'escadre de la Méditerranée, commandée par l'amiral Alquier, composée des cuirassés *Dévastation*, *Courbet*, *Amiral-Baudin*, de l'avisotorpilleur *Condor*, venant de Sfax, va compléter immédiatement son matériel de rechange et ses munitions de guerre.

Elle se tiendra prête, ainsi que deux autres divisions de l'escadre, à appareiller au premier signal.

A moins d'ordres contraires, l'escadre quittera Toulon pour le Golfe Juan dans les premiers jours de novembre.

Grasse. — Le nommé Coupri, âgé de 50 ans, charretier, demeurant à Nice, venu à Grasse, où il avait son chargement, a été écrasé par sa charrette, mercredi à 2 heures de l'après-midi, à Magagnosc. En retournant à Nice, ce malheureux, voulant monter sur l'avant de son véhicule, a glissé si malheureusement qu'il est tombé sous la roue gauche de la charrette, qui lui a passé sur le corps en lui broyant les côtes. Malgré les soins dévoués et intelligents de M. le docteur Mallet, de Châteauneuf, et l'empressement des habitants voisins, Coupri, qui a été transporté à l'hospice de Grasse, a succombé à 3 heures du matin. Il laisse une femme et plusieurs enfants.

Nice. — Pendant l'orage de lundi, la foudre n'est pas seulement tombée sur la maison Salvi, au boulevard de l'Impératrice de Russie : elle est tombée aussi dans la propriété de M. le chevalier de Cessole, à Saint-Barthélemy, où elle a littéralement arraché un arbre. Le tronc énorme, coupé par le bas, a été transporté à une distance de plusieurs mètres. C'est là un des effets curieux de la foudre que nous tenions à signaler.

— Le bateau de pêche du patron Charles Sigaud, le *Saint-André*, était monté avant-hier par plusieurs matelots. Ceux-ci ont pris, du côté d'Antibes, trois énormes requins, dont l'un pèse 576 kilos.

Les deux autres pèsent chacun 350 kilos. Ces poissons ont causé des dégâts assez importants; les filets ont été cassés.

Le patron Sigaud et ses matelots ont passé un bien mauvais quart d'heure.

Durant la journée de lundi, les trois requins ont été exposés sur la plage, en face de l'hôtel des Anglais.

Villefranche. — L'escadre américaine des mers d'Europe, placée sous le commandement du contre-amiral Walker, successeur de l'amiral Greer, doit bientôt se rendre dans la Méditerranée.

Cette escadre est composée du *Chicago*, battant pavillon amiral, de l'*Atalanta*, le *Boston* et le *Yarktown*. Ces navires, renforcés de l'*Entreprise*, qui se trouve actuellement en Europe, viendront probablement cet hiver mouiller à Villefranche.

Laghet. — Mardi dernier, il y avait foule au sanctuaire de N. D. de Laghet, à l'occasion de la Sainte-Thérèse. Nos lecteurs savent que cette fête est tous les ans l'objet d'un pèlerinage d'où les fidèles accourent de Nice et de Monaco.

M^{sr} Balain a officié toute la journée. La foule était grande, et la cérémonie s'est accomplie dans le plus grand ordre et au milieu du profond recueillement des pèlerins.

La Turbie. — Mû par un sentiment de reconnaissance des plus louables, le Conseil de fabrique de cette commune a fait célébrer jeudi dernier un service funèbre pour le repos de l'âme de S. A. S. le Prince Charles III.

L'église de la Turbie avait peine à contenir tous les assistants. La population entière avait tenu à s'associer à cette pieuse manifestation de gratitude envers son auguste bienfaiteur. La société de secours mutuels était présente.

La Messe était célébrée par M. le curé de la paroisse. Divers ecclésiastiques des environs ont été remarqués. M^{sr} l'Evêque de Monaco était représenté par M. le cha-

noine Accica qu'accompagnait M. le curé de Saint-Charles, le R. P. Sorini.

Cabbé-Roquebrune. — Toujours les armes à feu ! Le jeune Henry Vincenzo, âgé de 15 ans, colporteur, devait rentrer en Italie. Avant de passer la frontière, il voulut décharger son revolver et se rendit à l'auberge Caprini.

Là, pour enlever la dernière balle de son arme, il la dirigea malgré lui vers le sieur Joseph Roux, également colporteur, âgé de 45 ans.

Ce dernier lui dit : « ne tire donc pas sur moi ! et de sa main il écarta le revolver. Mal lui en prit, car le coup partit et le tua net.

Vincenzo a été arrêté et déferé au parquet.

Il a été condamné à 25 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Nice, qui a tenu compte de l'imprudence de la victime.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

L'Exposition, qui devait être clôturée le 31 octobre, est prorogée jusqu'au 6 novembre. La foule, toujours très grande malgré les incertitudes du temps, paraît approuver cette décision. Les hôtelleries ne désomplissent pas, les cochers de fiacre continuent à être impertinents, les trottoirs des boulevards sont envahis par les tables des cafés qui abusent de la tolérance de la municipalité, et si la Toussaint, date classique des frimas, n'était pas aussi proche, je ne sais pas à quel moment Paris pourrait reprendre sa physionomie de l'hiver dernier, être moins cosmopolite, redevenir tout à fait parisien.

On sent pourtant déjà que bien des malles de visiteurs vont se boucler. Les exotiques de l'esplanade des Invalides nous quittent non sans quelque plaisir. Ils ont peur des temps gris et des fluxions de poitrine. Tous emportent des souvenirs de France, des cadeaux qu'ils ont reçus, des objets qu'ils ont achetés, et une médaille en nickel sur laquelle est gravé leur nom, et qu'ils portent attachée à un ruban tricolore, comme une médaille de sauvetage. Rien de plus pittoresque que ce déménagement des Sénégalais, des Annamites, des Javanais et des Javanaises. On voit que ces braves gens aspirent à retrouver leurs familles et leur pays. Les civilisés n'ont pas le privilège de l'amour du sol natal, et les nègres les plus noirs doivent chanter, eux aussi, quelque chanson ressemblant à ces rimes de M^{me} Loisa-Puget, qui vient de mourir :

Non, non, je préfère
A toute la terre
Mon rocher de Saint-Malo
Que l'on voit sur l'eau.

La fête donnée par le Président de la République et M^{me} Carnot aux exposants récompensés a été très brillante. Malheureusement, on avait peine à se frayer un passage surtout dans la nouvelle galerie, éblouissante avec ses riches tentures des Gobelins, ses corbeilles de fleurs et son éclairage électrique. L'orchestre était conduit par M. Desgranges. Par une heureuse innovation, dont l'initiative revient à M^{me} Carnot, un chœur de cent artistes de l'Opéra chantaient les valse exécutées par les musiciens : ce qui était du meilleur effet.

Le prince Ferdinand de Bulgarie est à Paris. Il y est venu uniquement pour visiter l'Exposition et voir ses oncles, le duc de Montpensier, le duc de Nemours et le duc d'Aumale. Il y a rencontré son frère aîné, le prince Auguste de Saxe-Cobourg, gendre de l'empereur du Brésil, chez lequel il est descendu, après avoir laissé sa suite à l'hôtel Maurice. Le prince Auguste de Saxe-Cobourg habite, dans les Champs-Élysées, un appartement assez restreint où il reçoit fréquemment le duc de Montpensier, le duc de Chartres, le duc de Nemours et le duc d'Aumale.

Le Prince Ferdinand est allé à Versailles où il a été reçu par la princesse Blanche d'Orléans, et à Chantilly, où il a déjeuné chez le duc d'Aumale. Il a visité l'Exposition et les théâtres. Il a applaudi Sarah Bernhardt dans *Theodora*, et il a beaucoup ri aux *Surprises du divorce*, où il se trouvait dans une loge voisine de celle qu'occupait un de nos hôtes royaux, le roi Milan de Serbie.

Le roi Milan a gardé le plus strict incognito; mais sa haute taille, ses épaules larges et robustes, son corps élancé, sa tête expressive, son front découvert et saillant, ses sourcils très épais, ses yeux noirs et vifs, ses cheveux en brosse, sa moustache brune forment un ensemble qui ne lui permet guère de n'être pas reconnu. Il suffit d'avoir vu son portrait pour que sa physionomie reste gravée dans la mémoire. Aussi, dès qu'il est entré

dans la section serbe de l'Exposition, a-t-il été l'objet d'une chaleureuse ovation. Le roi Milan, qui a été élevé en France, et qui parle très correctement notre langue, n'était pas venu à Paris depuis seize ans. Il est enchanté de revoir la ville où il a passé sa jeunesse, et il y prolongera son séjour aussi longtemps que possible, si les événements ne le rappellent pas à Vienne.

Parmi nos hôtes, nous devons signaler Son Altesse Impériale le grand-duc Michailowitch de Russie, qui est descendu à l'hôtel Vendôme, accompagné du capitaine Zenoi et du comte Nicolas de Grabbé; le cousin du Tzar a l'intention de passer à Paris quelques jours pour visiter l'Exposition.

Lord et lady Salisbury venant de Nice, se sont installés à l'hôtel Chatham.

Le marquis de Novaliches, ancien commandant en chef de l'armée espagnole, la grande-duchesse Amélie de Slesvig-Holstein, tante de l'impératrice d'Allemagne, et sa nièce, la princesse Tédora de Slesvig-Holstein, le baron de Lambermont, ministre de Belgique; le général Turr, la princesse Lise Troubetzkoï, qui avait un salon politique fort couru pendant la présidence de M. Thiers, le duc et la duchesse de Palmella sont parmi les visiteurs les plus assidus de l'Exposition.

Le duc de Palmella est capitaine des gardes du roi de Portugal et l'un des plus grands seigneurs du royaume. La duchesse sculpte d'une manière remarquable, et a exposé plusieurs fois au salon du Palais de l'Industrie. Le baron de Mesnard a donné, en l'honneur de la duchesse, un dîner auquel assistait M. Guillaume, de l'Institut. Après le dîner, on a beaucoup admiré ses collections d'objets intéressants la Vendée, dont sa famille est originaire, et le Portugal où il a représenté brillamment la France comme chargé d'affaires.

Aperçu également, près des fontaines lumineuses, M^{me} Rose Caron qui se rendra d'ici quelques jours à Bruxelles où elle doit créer le rôle de *Salambo*, dans la nouvelle œuvre de Reyer. Le maître est enchanté de son interprète et lui prédit un succès égal à celui qu'elle a obtenu dans la Valkyrie de *Sigurd*.

On commence à donner quelques dîners. Le plus brillant, cette semaine, a été celui que la comtesse d'Argy a donné, dans son élégant hôtel de la rue de l'Université, en l'honneur du comte de Kersaint, un des hôtes de Nice en hiver.

Les salons ne s'entr'ouvrent pas encore. La rentrée prochaine des Chambres nous vaudra la reprise deux fois par semaine des réceptions de la marquise de Villeneuve, née princesse Jeanne Bonaparte, qui va se réinstaller dans son hôtel de la rue de Prony. Le marquis de Villeneuve vient d'être nommé député de la Corse.

Carnet matrimonial :

A l'église Saint-Pierre-de Chaillot, mariage de M. Paul Saglio, commandant au 18^e bataillon de chasseurs à pied, avec M^{lle} Rogar, fille de M. Aimé Rogar, ancien consul général de France.

Dans la colonie américaine, on annonce le mariage de M. Georges Munro avec M^{lle} Otis, fille du sénateur James Otis, de New-York.

M^{lle} Madeleine Le Pic épousera, d'ici quelques jours, M. Ch. Rozat de Mandres, lieutenant au 16^e dragons.

Vers le milieu de décembre, à l'église Saint-Philippe-du-Route, M^{lle} Simone d'Uzès épousera le duc de Luynes.

Vers la même époque sera célébrée, dans la Gironde, l'union de M^{lle} Heine, fille de M. Armand Heine, avec M. Achille Fould, député des Hautes-Pyrénées.

Rien de nouveau dans les théâtres, cette semaine :

L'incident Coquelin est terminé. Le Comité de la Comédie-Française a accepté le réengagement du grand artiste sans aigreur et même avec une secrète satisfaction. On ne fera pas perpétuellement des « recettes d'exposition » ; il est temps de chercher à attirer le public. C'est donc simplement pour la forme et platoniquement que le Comité, en s'inclinant, a protesté contre une décision qui, à son avis, met en cause les traditions et l'avenir du théâtre. M. Coquelin rentrera comme pensionnaire au mois de décembre et débutera dans le répertoire.

Tout est bien qui finit bien.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

La Banque de France communique l'avis suivant :

La Banque de France a commencé, le lundi 21 octobre, l'émission d'un nouveau type de billet de 50 francs, qui circulera concurremment avec l'ancien, comme les types de

500 francs et de 1,000 francs émis respectivement les 17 décembre 1888 et 26 février 1889.

Ce billet est composé, sur chaque face, d'une vignette bleue et d'une vignette rose, servant de fond; il présente la même apparence violacée, le format et le filigrane sont les mêmes que dans l'ancien billet; au recto, l'ancienne vignette bleue est ainsi modifiée: la date de création y remplace, dans le cartouche supérieur, l'indication de la disposition pénale applicable aux contrefacteurs; le numéro de contrôle, placé dans l'ancien billet sous la légende « cinquante francs » figure dans le nouveau au-dessus de la même légende, les mots « Banque de France » sont un peu remontés près des génies qui supportent le cartouche supérieur, et les mots « cinquante francs » sont, au contraire, rapprochés du filigrane de manière à augmenter l'espace entre les deux légendes. Enfin les signatures sont imprimées en noir au lieu d'être imprimées en bleu.

La vignette rose, de forme rectangulaire, est parcourue par quatre bandes formant des ovales allongés, dont deux servent d'encadrement à la vignette bleue, et deux autres à une série de cinq médaillons représentant des têtes de femmes allégoriques, placées entre les légendes: « Banque de France » et « cinquante francs ». Aux quatre angles sont dessinés quatre caducées, dont les ailes dépassent légèrement le bord de la vignette; deux cartouches portant le monogramme de la Banque accompagnent le filigrane dans l'intérieur du plus petit ovale.

Au verso, la vignette bleue n'a subi aucun changement. Le fond rose, de forme rectangulaire comme au recto, se distingue par trois bandes ovales et quatre cartouches portant le monogramme placé aux angles.

Au recto comme au verso, le fond rose est supprimé à l'endroit du filigrane, afin de le rendre tout à fait apparent.

On vient de faire le recensement des lettres, cartes, etc., envoyées par la poste en 1886 dans le monde entier.

D'après des calculs aussi approximatifs que possible, il a été expédié, en 1886, le chiffre énorme de 5 milliards 864 millions de lettres, d'un milliard 77 millions de cartes postales, de 4 milliards 610 millions d'imprimés et de 104 millions d'échantillons, soit au total 11 milliards 640 millions d'objets transportés.

C'est, on le pense bien, l'Europe qui vient en tête avec 7 milliards 249 millions; puis vient l'Amérique avec un peu plus de la moitié (2 milliards 819 millions.)

On tombe ensuite au chiffre beaucoup moins élevé de 530 millions pour l'Asie, de 151 millions pour l'Australie et de 39 millions seulement pour l'Afrique.

C'est — le croirait-on? — l'Australie qui a la moyenne la plus élevée: vingt-quatre lettres, cartes, imprimés, etc., par an pour chaque habitant.

En Europe, la même moyenne n'est que de quatorze.

Terminons en disant que les services des postes du globe occupent dans les 400,000 employés répartis en 154,000 bureaux.

VARIÉTÉS

Les abîmes de la mer

En sortant du pavillon de la Principauté de Monaco, j'avoue que ce n'étaient ni les splendeurs botaniques, ni les charmes climatologiques de ce délicieux rivage, ni les délices de Monte Carlo, ni la situation si pittoresque du vieux château, ni l'antique noblesse des Grimaldi, ni les flots bleus de la Méditerranée, ni les photographies, ni les poteries qui m'avaient le plus frappé dans la visite de cet élégant pavillon et dans les nombreux souvenirs qu'elle évoque... Une idée plus grande semblait planer sur tout cet ensemble: l'idée de l'immense fécondité de la nature, l'idée de la vie universelle qui se déploie partout, dans le ciel et sur la terre, et cette idée émanait comme une grande lumière de l'exposition scientifique du Prince Albert de Monaco...

Il y a en ce moment sur notre planète trois princes instruits, à la hauteur des conquêtes de la science contemporaine. L'un habite le Brésil, l'autre la Suède, et le troisième Paris, lorsqu'il ne navigue pas dans les solitudes de l'Océan, car il ne séjourne guère dans son antique palais de la Méditerranée.

Tout le monde connaît les expéditions maritimes du Prince de Monaco, ses recherches sur les courants océaniques, ses découvertes zoologiques. Ce n'est point un exposé technique de ces recherches et de ces découvertes que je voudrais faire ici. Elles sont exposées ailleurs, en détail, par mon ami M. Duchêne. Je voudrais seulement donner en quelques mots l'impression qui en résulte au point de vue du progrès général des sciences et, si j'ose le dire, au point de vue philosophique.

Cette impression, comme celle qui est résultée naguère des découvertes des grandes expéditions maritimes du *Lightning*, du *Porcupin*, du *Challenger*, du *Talisman*, du *Travailleur*, — j'inscris ces expéditions par ordre chronologique, — cette impression, dis-je, n'est pas sans analogie avec celle qui est inspirée par la contemplation du ciel étoilé. L'esprit humain se trouve en présence d'une puissance infinie.

Antérieurement à ces expéditions, les naturalistes classiques assuraient que les abîmes de la mer sont de noirs

et infécondes solitudes, que la vie végétale et animale y est rendue impossible par l'énorme pression des couches d'eau, par l'absence de lumière, par un ensemble de conditions jugées antivitalistes. Or, la nature a développé là tout un monde. Les profondeurs de la mer sont habitées par des myriades d'êtres de toute formes et de toutes grandeurs, qui diffèrent peut-être plus de notre constitution organique que les habitants de Mars ou de Saturne. Une vie abondante, prodigieuse, d'une incroyable fécondité, se joue à toutes les profondeurs. La pression est énorme: plusieurs milliers de kilogrammes par centimètre carré: les êtres qui la supportent ne s'en aperçoivent pas, sont si délicats qu'on les écrase en les prenant entre deux doigts, brillants comme des fleurs, élégants comme des papillons. Il n'y a pas de chaleur; il n'y a pas de lumière; ils en créent, ils sont phosphorescents; leurs yeux brillent souvent comme de petits flambeaux électriques, leurs corps s'allument dans l'ombre, de la nuit éternelle ils font un jour éternel, ils se voient, se poursuivent, s'aiment, se reproduisent, et là où naguère on n'admettait qu'un élément infécond, tout un merveilleux système de vie se développe avec autant d'activité que celui dont nous sommes témoins à la surface de la planète.

Parmi les curieux spécimens des découvertes du Prince de Monaco et de ses laborieux compagnons dans les expéditions de l'*Hirondelle*, on peut remarquer entre autres, au pavillon de l'Exposition, des poissons, des crustacés et des mollusques de genres absolument nouveaux et de formes tout à fait imprévues, plus bizarres les unes que les autres. L'être étonnant, auquel par exemple, on a donné le nom de *Conchognatus-Grimaldii*, a une toute petite bouche, ronde, invisible de profil, faite pour sucer, une peau garnie de cellules à mucus qui rendent ce poisson glissant comme de la gélatine, et habite généralement à une profondeur de deux mille mètres! Deux mille mètres au-dessous du niveau de la mer. Les nasses de l'*Hirondelle* en ont rapporté des centaines.

Egalement nouveau comme genre et comme espèce est le *Photosmias Guernei*, remarquable par deux taches lumineuses, phosphorescentes, situées près des yeux, qui sont très grands. Loin d'être aveugles comme la théorie semblait l'indiquer et comme le sont les poissons des lacs souterrains, un grand nombre de ces espèces sont douées d'une vue excellente.

Les uns, comme les *notacanthus rostratus*, ont tout le corps hérissé d'épines courtes, fortes et nombreuses. D'autres portent de longs filaments tactiles qui leur servent de sens, suppléant à la vue dans le sondage des zones obscures: tel est le *bathypteroïd dabiis*. D'autres ouvrent des gueules plus grandes que tout leur corps; d'autres portent des poches mobiles qui s'ouvrent et se ferment à volonté, et dissimulent la présence de l'animal. D'autres singuliers parasites naissent et vivent dans la bouche d'un poisson, sont satisfaits de cet habitacle où ils trouvent toujours de quoi manger tranquillement, et y meurent après avoir assuré la perpétuité de leur espèce.

C'est une excursion pleine d'intérêt que celle que le visiteur peut faire en une demi-heure dans ce cabinet de travail et ce musée zoologique, qui forme l'aile droite du pavillon de Monaco. On a sous les yeux les agrès du navire, les sondes, les nasses, les instruments, les méthodes, et l'on a aussi une partie des résultats. Sans parler des périls affrontés par ces expéditions maritimes, on ne peut s'empêcher d'admirer le dévouement à la science qui a inspiré toutes ces recherches, dévouement qui serait déjà admirable chez un savant de profession, et qui l'est plus encore chez un homme du monde que sa situation semblait avoir placé au-dessus et en dehors de cette sphère d'activité intellectuelle et de travail.

Le Prince a su faire choix, pour collaborateurs, d'esprits distingués et dévoués à la science, parmi lesquels on aime à trouver les noms de MM. Pouchet, de M. le baron de Guerne, de M. Richard.

Ces recherches ont montré aussi que la faune de la surface de la mer est très riche en petits poissons, crustacés et organismes de toutes sortes, surtout après le coucher du soleil, heure à laquelle tous ces êtres paraissent remonter du fond vers la lumière qui va disparaître. Des naufragés pourraient s'en nourrir indéfiniment, semble-t-il.

On connaît l'ingénieuse invention des flotteurs jetés à la mer par les soins du Prince de Monaco. Les courants de la surface emportent les flotteurs construits de façon à ne pas subir l'influence du vent. Ils contiennent, hermétiquement enfermée, une instruction écrite dans les diverses langues européennes, de sorte qu'en quelque point qu'on les retrouve on en connaît l'origine, et l'on peut les renvoyer à un commissaire qui centralise les résultats et inscrit les trajectoires observées. L'étude des courants de la mer doit à cette ingénieuse conception le plus grand pas qu'elle ait fait depuis les savantes études du commodore Maury.

Les visiteurs du pavillon peuvent remarquer aussi sur le plan en relief de la Principauté l'emplacement du nouvel observatoire établi par le docteur Gueirard dans le territoire de la Principauté. Le nom et les travaux du docteur Gueirard ont un sûr garant des services que cet observatoire météorologique et physique saura rendre à la science, et de l'illustration scientifique qu'il apportera à ce paradis terrestre — auquel déjà aucune étoile ne manque.

Tous les amis de la science et du progrès remercieront

le Prince Albert de Monaco de ses travaux : tous le salueront avec un sentiment d'estime et de reconnaissance. Il donne un bel exemple au monde, aux grands comme aux petits. La zoologie et la botanique océanique, la physique du globe, la climatologie, la météorologie, l'astronomie même, lui devront un nouveau pas fait dans la connaissance de notre planète. Son nom est désormais inscrit en caractères ineffaçables dans les annales de la science.

CAMILLE FLAMMARION.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le mercredi trente octobre courant, à 2 heures de relevée, au Siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée générale se compose de tous les porteurs de deux cents actions nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

AVIS D'OPPOSITION

Madame CHARLOTTE FRANZA a l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'acquérir le fonds de commerce d'épicerie et comestibles que monsieur PAUL GIULITO exploitait à Monaco, rue de la Turbie, n° 4.

Les oppositions seront reçues dans la huitaine, à peine de déchéance.

Etude de M^e DESFORGES, notaire à Monaco

Suivant acte reçu par M^e DESFORGES, notaire à Monaco, en date du 16 septembre 1889, le sieur ALPHONSE SCHWARTZ a vendu à monsieur JEAN BALESTRE le fonds de boucherie, dit Boucherie Parisienne, sis rue des Orangers, à la Condamine, moyennant quinze cents francs.

Les oppositions seront reçues dans la huitaine en l'étude.

PAROISSE SAINT-CHARLES

Une grand'messe solennelle sera célébrée le dimanche 10 novembre prochain en l'honneur de Saint Charles, patron de l'église paroissiale de Monte Carlo. Le R. P. Sorini, curé, et M. Rosticher, maître de chapelle, prient MM. les dilettanti amateurs de la Principauté de vouloir bien prêter leur gracieux concours à l'occasion de cette solennité.

Les répétitions auront lieu chaque soir à 8 heures, à partir du mercredi 23 courant.

SERVICE DE BREAKS

ENTRE

NICE ET MONTE CARLO

Le public est informé qu'à partir du 1^{er} novembre prochain le service sera réglé comme suit :

DÉPART DE NICE POUR MONTE CARLO { 10 heures matin
1 heure 1/2 soir
DÉPART DE MONTE CARLO POUR NICE { 10 heures matin
3 heures 1/2 soir

PRIX DES PLACES : 3 francs ; aller et retour, 5 francs.

BUREAUX { Monte Carlo, place du Casino
Nice, 34, boulevard du Pont-Neuf

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 14 au 20 octobre 1889

| | |
|--|---------|
| MARSEILLE, cutter, Henri-Camille, fr., c. Palmaro, | divers. |
| SAINTE-TROPEZ, b. Deux-Frères, fr., c. Courbon, | vin. |
| ID., b. Désiré, fr., c. Guignonet, | id. |
| SANREMO, b. Idea, it., c. Vincenzo, | id. |
| SAINTE-TROPEZ, b. Indus, fr., c. Phion, | sable. |
| ID., b. Fortune, fr., c. Moutte, | id. |
| ID., b. Deux-Innocents, fr., c. Martin, | id. |
| ID., b. Eclairer, fr., c. Davin, | id. |
| ID., b. Saint-Louis, fr. c. Balestre, | id. |
| ID., b. Gambetta, fr., c. Gardin, | id. |
| CANNES, b. Louise-Auguste, fr., c. Jaume, | id. |
| ID., b. Charles, fr., c. Allègre, | id. |
| ID., b. Trois-Frères, fr., c. Castel, | id. |
| ID., b. Marceau, fr. c. Musso, | id. |

| Départs du 14 au 20 octobre | | |
|-----------------------------|------------------------------------|-----------|
| MENTON, | b. Désiré, fr., c. Guignonet, | vin. |
| SAINTE-TROPEZ, | b. Deux-Frères, fr., c. Courbon, | sur lest. |
| ID., | b. Indus, fr., c. Phion, | id. |
| ID., | b. Fortune, fr., c. Moutte, | id. |
| ID., | b. Deux-Innocents, fr., c. Martin, | id. |
| ID., | b. Eclairer, fr., c. Davin, | id. |
| ID., | b. Saint-Louis, fr., c. Balestre, | id. |
| ID., | b. Gambetta, fr., c. Gardin, | id. |
| CANNES, | b. Louise-Auguste, fr., c. Jaume, | id. |
| ID., | b. Charles, fr., c. Allègre, | id. |
| ID., | b. Trois-Frères, fr., c. Castel, | id. |
| ID., | b. Marceau, fr., c. Musso, | id. |

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo l'entrée des Salons, n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

En vente à l'Imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier

Deuxième édition — 2 vol. in-8° — Prix : 6 francs.

**CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE
CODE DE COMMERCE
CODE CIVIL — CODE PÉNAL**

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

SALON DE COIFFURE

TENU PAR

PASSERON LAURENT

MONACO — 8, rue Caroline, Condamine — MONACO

BAZAR

MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C^{ie}
MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité
MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES
SPECIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

BAINS DE MER

DE

LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

RESTAURANT — CAFÉ

Tenus par le **LE NEN**

BOUILLABaisse — DINERS SUR COMMANDE — LANGOUSTES
ET COQUILLAGES — SALONS ET CABINETS DE BAINS DE MER

APPARTEMENT NON MEUBLÉ

A LOUER PRÉSENTEMENT

S'adresser rue Basse, 22, deuxième étage
de 5 heures à 6 heures soir

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Garç. Monaco-Condamine.

Supplément au Figaro-Exposition, n° 5.

Nous recevons le cinquième et avant-dernier fascicule du Figaro-Exposition.

Cette jolie publication, qui doit une partie de son succès aux gravures en couleurs exécutées par la maison Boussod-Valadon, ne le cède en rien au Figaro Illustré que fait paraître chaque année, à l'occasion de Noël, notre confrère de Paris.

A citer plus spécialement dans ce numéro le fac simile d'une ravissante aquarelle de Marchetti, représentant les Gitanes de Grenade ; les reproductions par le procédé chromatographique de M. Manzi, du Jeune Laboureur de Clausen et du Portrait du Cardinal Manning, par W. Oules ; enfin une planche également en couleurs extraite de l'Armée Française, par Edouard Detaille.

La chronique des Beaux-Arts de M. Philippe Gille, illustrée comme les précédentes, est consacrée à la peinture anglaise.

Enfin, parmi les illustrations qui méritent d'être signalées d'une manière toute spéciale, nous remarquons la Station de Poussepousse annamites, étude de M. Marchetti, les vues d'après nature de l'Exposition maritime, de la Galerie des Arts Libéraux, des portes de l'Armurerie et de l'Ameublement, deux perspectives de la Galerie des Machines et du Dôme central.

Nous avons vu bien des publications consacrées à l'Exposition, aucune ne surpasse en valeur artistique le Figaro-Exposition.

L'Echo de la Semaine, revue populaire illustrée paraissant le dimanche, publiée dans son dernier numéro :

Chronique : La Belle Ernestine, par Guy de Maupassant. — La Semaine politique : L'ancienne et la nouvelle Chambre, par Jules Simon ; Le Programme de M. de Mun (Le Siècle) ; Russes et Allemands. — Histoire de la Semaine : Le Numéro du Régiment, par François Coppée. — Poésie : La Bûcheronne, par Jean Rameau. — Souvenirs contemporains : Casaque, par Alphonse Daudet. — Lecture, par Eugène Godin. — Roman : Miarka, la fille à l'Ourse, par Jean Richepin. — L'Exposition universelle : La Chine, par Victor Tissot. — Tableaux parisiens : La Rentrée des classes, par Léon Roux. — De Vienne à Paris, en fiacre, par Jules Lœwy. — Pages oubliées : Jersey, par André Theuriot. — La Semaine littéraire, par Anatole France. — La Semaine dramatique : Théodora, par Hector Pessard. — Chronique agricole (Vie champêtre), par Arthur Galand. — Semaine financière, jeux, etc.

Prix du numéro, 15 cent. — Un an, 6 fr. (avec prime)

Un numéro spécimen de l'Echo de la Semaine est adressé franco à toute personne qui le demande, 3, place de Valois Paris.

Annuaire des Alpes-Maritimes

Le recensement de la population de Nice, en vue de l'établissement de l'Annuaire de 1890, continue.

Les personnes ayant des rectifications à proposer sont priées de vouloir bien les remettre aux recenseurs qui se présenteront chez elles.

Grâce à ce nouveau mode d'établissement, l'Annuaire donnera des renseignements plus exacts que jamais, et il pourra paraître quinze jours au moins plus tôt que d'habitude, c'est-à-dire vers le 15 décembre prochain.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine

Sommaire du n° 47

Art et chiffons, par la baronne de Spare, dessin de G. de Billy. — Gazette héraldique, par H. Gourdon de Genouillac. — Singulière aventure de deux jeunes volontaires (épisode de la guerre de 1870-71 suite et fin), par O. Berland, dessin de M. Godry. — Au clair de lune, par Arsène Houssaye. — L'attente, dessin de Z. Wilher. — Promesses d'antan, par René d'Anjou, dessin de Rose Maury et A. Descormiers. — Chronique mondaine, par Paul Bonhomme. — Le retour de la parisienne, dessin de Jean Béraud. — Gendarme du Premier Empire, dessin original de H. d'Acosta. — Chronique du Sport, par Maubourguet. — Exposition Universelle, par L. M. P., dessin de G. de Billy. — Chronique financière, par Bonconseil.

Imprimerie de Monaco. — 1889

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

| Octobre | PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer | | | | | TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord) | | | | | Humidité relative moyenne | VENTS | ÉTAT DU CIEL |
|---------|--|-------|-----------|-----------|-----------|--|------|-----------|-----------|-----------|---------------------------|-------------------------|-----------------------------|
| | 9 h. mat. | midi | 3 h. soir | 6 h. soir | 9 h. soir | 9 h. mat. | midi | 3 h. soir | 6 h. soir | 9 h. soir | | | |
| | 15 | 761.8 | 762.3 | 762.5 | 763.2 | 763.9 | 14.1 | 17.4 | 16.8 | 15.8 | | | |
| 16 | 63.7 | 64.9 | 64.9 | 63.8 | 63.5 | 13.9 | 17.9 | 15.6 | 16.9 | 15.2 | 76 | S E | Nuageux, couv., nuit pluie |
| 17 | 61.2 | 60.9 | 60.4 | 60.3 | 60.3 | 13.8 | 14.2 | 15.4 | 15.9 | 15.1 | 74 | S E léger, S S O | Couv., pl., nuag., nuit pl. |
| 18 | 57.3 | 56.5 | 65.3 | 54.9 | 55.1 | 16.2 | 16.6 | 16.5 | 14.3 | 14.2 | 63 | Calme | Nuageux, nuit pluie |
| 19 | 53.3 | 54.6 | 54.4 | 55.2 | 56.4 | 15.7 | 16.2 | 16.3 | 15.4 | 14.2 | 75 | S E modéré | Nuageux, nuit pluie |
| 20 | 52.9 | 54.9 | 52.3 | 52.9 | 52.2 | 14.8 | 15.7 | 15.2 | 15.3 | 14.8 | 83 | Calme. S E léger | Couvert, pluie |
| 21 | 50.2 | 49.8 | 50.1 | 50.3 | 51.3 | 15.6 | 15.8 | 16.9 | 16.2 | 17.6 | 87 | S modéré, S S O violent | Couvert, pluie, nuit orage |

| DATES | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
|-----------------------|-------------|------|------|------|------|------|------|
| TEMPÉRATURES EXTREMES | Maxima 17.9 | 17.2 | 16.2 | 16.8 | 16.5 | 15.1 | 17.9 |
| | Minima 13.7 | 13.5 | 13.3 | 14.9 | 13.8 | 14.2 | 14.4 |

Pluie tombée : 97mm